

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 1-2

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

LA NOSÉMOSE (suite et fin) : CONSEILS DE L'INSPECTEUR

par Amédée Richard, commissaire apicole pour le Valais

Comment administrer le produit :

Le Fumidil B se présente à l'usage en flacons de 25 grammes. Le contenu d'un flacon sert à la préparation de 20 à 25 litres de sirop. Cette quantité de sirop est suffisante pour le traitement prolongé de 5 ruchées.

La contenance du bouchon fermant le flacon correspond à la dose nécessaire pour la préparation de 5 litres de sirop.

Le produit peut aussi s'incorporer au candi dans lequel il conserve plus longtemps son efficacité. Il faut alors utiliser un flacon de 25 g. pour la préparation de 15 kg. de candi.

La contenance du bouchon correspond à la dose nécessaire pour la préparation de 3 kg. de candi.

Le Fumidil B doit être dissout à l'avance dans une petite quantité d'eau froide qui sera ensuite ajoutée au sirop ou au candi.

Le traitement s'effectue au printemps ou en automne mais en aucun cas dans la période qui précède la récolte (quelques jours) et encore moins pendant cette dernière.

En cas d'infection importante, il vaut mieux doubler la quantité de liquide que d'augmenter la dose du produit.

Les mesures d'hygiène :

Le Fumidil B ne saurait à lui seul garantir la guérison complète de la nosémosse. Il doit être considéré comme un utile et indispensable moyen mis à la portée de tout apiculteur qui se respecte.

L'entretien, la propreté des ruches et de l'environnement ont aussi leur importance de même que l'agrandissement, l'extension du nid à couvain à l'aide de cadres désinfectés.

L'apiculteur avisé sait qu'il est opportun d'avoir toujours des colonies saines et robustes et qu'il ne convient pas de réunir des colonies faibles ni de broser ou secouer ces dernières devant d'autres ruches. Lors de n'importe quelle besogne qui s'effectue au rucher, l'apiculteur aura soin de l'accomplir avec un maximum de propreté.

Désinfection du matériel :

La ruche sera soigneusement lavée à l'eau de soude bouillante à 6 % (0,6 kg. pour 10 litres d'eau), rincée à l'eau froide et, lorsqu'elle aura bien séché, elle sera stérilisée à la lampe à souder (benzine ou propane).

L'extracteur et tous les outils accessoires seront aussi énergiquement lavés et stérilisés à la flamme.

Les rayons enlevés dans les ruches atteintes de la maladie seront stérilisés moyennant une fumigation d'acide acétique à 80 % ou stérilisés à la flamme. Ils seront ensuite placés dans une armoire étanche ou dans un corps de ruche avec hausses.

Pour le dosage de l'acide acétique, il faut calculer le volume de l'armoire, du corps de ruche avec hausses. On utilise 2 cm³ d'acide à 80 % par dm³ (ou par litre). Un corps de ruche D.B. à 12 cadres représente 65 dm³ ou 65 litres.

Les vapeurs de l'acide acétique étant plus lourdes que l'air, le produit sera placé dans une soucoupe en verre ou en porcelaine sur la partie supérieure des cadres puis, pendant 8 ou 10 jours, on laissera agir le médicament. Par temps froid et humide, l'évaporation peut être accélérée dans un local tempéré, dans un endroit ensoleillé mais à l'abri du vent — contre un mur par exemple.

Durant cette période de 8 à 10 jours, les rayons seront stérilisés et, après une bonne aération, ils pourront être rendus aux abeilles sans aucun risque.

Une telle désinfection ne nuit pas aux provisions, mais le produit étant légèrement corrosif, les parties métalliques risquent d'en souffrir quelque peu.

Conclusions :

La nosérose, maladie des abeilles encore assez mal connue de la plupart de nos apiculteurs cause un préjudice certain à notre apiculture romande.

Notre longue expérience et les contacts fréquents que nous avons avec bon nombre de personnalités qui font autorité dans le domaine apicole nous permettent de conclure de la façon suivante :

Une prophylaxie attentive et une hygiène sans reproche resteront toujours la base d'une exploitation apicole saine.

Le vrai progrès en apiculture consiste avant tout à améliorer la vie et le travail des abeilles et non pas à trouver pour l'apiculteur des solutions de facilité.

L'apiculture tient moins de la technique que de la biologie qui est la science de la vie.

A. Richard.